

Collecte DMA

DMA3 - Performance de collecte des DMA

Définition Quantité moyenne de déchets collectés par habitant, sur la base de la population du territoire considéré

Les DMA* comprennent les OMR*, les collectes sélectives et les déchets collectés en déchèteries, soit la totalité des déchets des ménages et des non ménages pris en charge par le service public (hors déchets de la collectivité).

*DMA : déchets ménagers et assimilés

*OMR : ordures ménagères résiduelles

PEDMA



Unité : kg/habitant

Indicateur calculé aux niveaux :

- National
- Régional
- Départemental
- Collectivité

Déclinaison **Par déchets collectés :** OMR - encombrants - déchets dangereux (y.c. DEEE) - matériaux recyclables - déchets verts/biodéchets - déblais et gravats - autres déchets

Exemple En France, en 2009, la performance des DMA collectés est de 588 kg/habitant

Mode de calcul Rapport entre le tonnage collecté et la population municipale du territoire considéré (**source INSEE** - cf. fiche méthodologique sur les populations de référence utilisées dans SINOE, pour en savoir plus).

Donnée redressée

Le calcul ne considère que les services de collecte opérationnels, c'est-à-dire ceux qui ont fonctionné au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul et les déchèteries opérationnelles, c'est-à-dire des déchèteries qui ont été ouvertes au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul.